

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 25 Août 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE ET LE 25 DU MOIS D'AOUT

Le CONSEIL MUNICIPAL légalement convoqué en Séance Ordinaire s'est réuni sous la présidence de Mme LANOISELET Dominique, Maire

Les Conseillers présents : M. DUPLESSIS Daniel - Mme PLANCHE Bernadette - M. FLORET Pascal - Mme DRILLIEN Marie-France - M. FARAH Jean-Pierre – M. BREDEL Bernard - Mme PIFFAUT Martine – Mme DOUCET Marie-Christine – Mme GAUDILLAT Brigitte — M. PINIER Fabrice – M. BOULAY Ludovic – Mme THOMAS Isabelle – Mme DUBOIS Valérie – M. RENONCIAL Yvan – Mme DUSSON Nelly - Mme DESBRIERE Marie-Rose

Excusées : M. COGNARD Laurent – M. SIMONET Bernard

Pouvoirs : M. COGNARD Laurent à Mme LANOISELET Dominique ; M. SIMONET Bernard à Mme DESBRIERE Marie-Rose

Secrétaire de séance : Mme PIFFAUT Martine

Approbation du compte rendu de la réunion du 20 juin 2014

Mme Desbriere fait une remarque sur le dernier procès-verbal : le stationnement lors des concerts de Chenvelles concernait le site de Cary Potet et non le Tire Boud'son.

Autorisation de signature d'une convention entre GRDF et la commune pour l'implantation d'antennes radios réceptrices.

Ces antennes sont des petits boîtiers qui seraient implantées sur des sites présélectionnés : Bibliothèque, salle des fêtes, bâtiment de la Poste, ateliers, Mairie. Cet équipement favorisera une plus grande fiabilité du comptage, une augmentation de la fréquence des relevés pour une meilleure maîtrise des consommations.

MR FARAH précise que GRDF a un monopole pour la distribution et le relevé des compteurs.

M Duplessis informe qu'en contrepartie la commune percevra une petite indemnité de 50 €/boitier/an.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette pose de boîtiers et autorise Madame le Maire à signer les conventions.

Autorisation de signature d'une convention entre ERDF -GRDF et la ville de Buxy

Cette convention concerne des droits de servitudes pour alimentation en électricité, gaz du futur Gymnase. L'alimentation électrique se fera par une ligne basse tension (400 volts) issue du poste des Fromentaux. Ce poste étant situé sur des parcelles communales, il est impératif de procéder à la signature de cette convention. La commune a l'obligation d'emmener les réseaux en droit de parcelle. Coût des travaux pour la commune : 3 431.45 € TTC.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité et autorise Madame le Maire à signer cette convention.

Lancement de l'opération d'un SDA et d'une étude hydraulique.

Ce lancement a été entériné lors du précédent Conseil Municipal. Il est nécessaire d'apporter des précisions sur les subventions sollicitées. Trois demandes de subvention sont à déposer : deux pour l'étude hydraulique et une pour l'élaboration du schéma directeur d'assainissement. Ces demandes concernent le financement de l'étude des travaux. Coût total de l'opération : 108 000 € TTC.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Destination des coupes affouagères et nomination de garants pour l'exploitation de ces coupes

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de reconduire les précédents garants : Pascal Floret, Daniel Duplessis, Martine Piffaut.

Le prix des coupes affouagères reste à 7,50 €. Les parcelles seront tracées le 4 septembre par L'ONF et M Floret.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la nomination de trois garants et la destination des coupes affouagères pour 2015.

Désignation d'un délégué suppléant à la Fédération Nationale des Communes Forestières

Suite à la nomination en mars d'un délégué titulaire (M. Pascal Floret) à la Fédération Nationale des Communes Forestières, cet organisme demande à la commune de nommer un délégué suppléant. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de désigner M. Daniel Duplessis à ce poste.

Présentation du rapport annuel 2013 concernant la qualité des eaux, le prix et la qualité du service public.

Après présentation d'une synthèse par M Floret, le Conseil Municipal prend acte de ce rapport annuel.

Inscription de la commune au dispositif TEPOS (territoire à énergie positive)

Les collectivités locales ont un rôle majeur à jouer dans la réduction des dépenses énergétiques au niveau de tout notre patrimoine communal. Une action a été engagée par la CCSCC avec l'ATD. Pour information, la commune a déjà bénéficié en 2005 d'un diagnostic réalisé par le SYDESL. Ce diagnostic ne sera pas à refaire simplement à réactualiser. M. Bernard Simonet a procédé à une synthèse de cette étude, synthèse qui vous sera restituée lors du prochain Conseil Municipal. M Simonet, représentant la commune au sein de la commission énergie de la CCSCC, fera un exposé complet sur le dispositif TEPOS lors du prochain Conseil.

Le Conseil Municipal doit nommer des référents énergie pour l'application et le suivi du dispositif au sein de la commune. Madame le Maire propose que M .Bernard Simonet, qui fait déjà partie de la commission énergie de la CCSCC, soit le référent énergie titulaire et que M Farah, qui a été à l'initiative du diagnostic SYDEL fait en 2005, soit le référent suppléant. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Création de postes d'adjoint technique 2^{ème} classe stagiaires, avancement de grade et augmentation du temps de travail des agents intervenants au sein des NAP

1. *Deux emplois en CDD seront pérennisés* .Ces 2 personnes deviennent stagiaires pour une durée d'un an avant la titularisation. En conséquence de ces changements de statut, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de créer deux postes d'adjoint technique 2^{ème} classe
2. *Avancement de grade concernant un agent administratif* : Compte tenu de l'ancienneté de cet agent dans le grade d'adjoint administratif territorial 2^{ème} classe, il y a lieu de créer un nouvel emploi adjoint administratif 1^{ère} classe. Pour cela, l'emploi d'adjoint administratif 2^{ème} classe est supprimé pour créer un emploi d'adjoint administratif de 1^{ère} classe à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2014 et modifier de fait le tableau des emplois.
3. *Augmentation du temps de travail des agents intervenants au sein des NAP* : Madame le Maire précise que ce temps est annualisé pour le personnel des écoles.
 - a. Irène Pastural : de 6,27 h à 8,62 h,
 - b. Agnès Bouillot de 7,05 h à 10,58 h
 - c. Fanny Guérin de 9,41 h à 23,96 h.

Il convient de supprimer les postes précédents de ces agents et de les créer en fonction de cette nouvelle durée hebdomadaire de travail.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ces modifications au niveau du personnel municipal.

Accueil au sein des services techniques d'un jeune apprenti.

Un jeune homme qui travaille au sein des services techniques en emploi saisonnier a fait une demande de contrat d'apprentissage en BTSA « aménagements paysagers » pour une durée de 2 ans. Madame le Maire précise que ce jeune est également sapeur-pompier volontaire. Il donne toute satisfaction dans son travail. Cet apprentissage commencerait le 1^{er} septembre avec 20 semaines de présence en entreprise. Son salaire est déterminé en fonction de son âge et en pourcentage du SMIC horaire soit la somme de 766,05€. (9,53 € x53 %x151, 67).

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'accueillir cette personne en apprentissage.

Présentation finale de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, du plan de financement et autorisation de signatures des conventions entre les intervenants et la commune dans le cadre des NAP

Mme Planche informe qu'aucune modification n'a été apportée aux NAP depuis la présentation au dernier Conseil Municipal.

Les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) auront lieu les Mardi et Vendredi de 15h/15h10 à 16h30/16h40.

Les activités pour l'école élémentaire :

BATEAU IVRE : Théâtre : Julia FRIEDBERG (*Mardi*) ; Activités Corporelles et Musicales : Annie PALUD – Véronique MOREL Marcelle CORON (*Vendredi*)

ANIMATION NUTRITION – Mardi et Vendredi : Aurélie PIGNERET

CHORALE – Vendredi : Marie Noëlle MOUGEOT

HIP HOP – Mardi : Nejib SABA (*Association Petit Renard*)

ARTS PLASTIQUES – Mardi : Stéphanie SERUZIER

JEUX DE SOCIETE – Mardi : Personnel de la commune

Les activités pour l'école Maternelle seront réalisées par le personnel communal : 4 ATSEM (7 heures de préparation par semaine)

Le planning est prévu sur 7 semaines. Une évaluation sera faite en fin de chaque période.

Tous les documents nécessaires à l'inscription des enfants seront envoyés cette semaine à tous les parents d'élèves (Fiche NAP ; Fiche d'inscription ; Planning par classe)

Budget Prévisionnel de 38 564 € (Intervenant et fournitures 29 105 € + personnel 9 459 €)

Mme Planche met l'accent sur le fait que le travail a été fait conjointement avec les enseignants et les parents et sollicite l'ensemble des élus pour une aide au suivi de cette mise en place.

Madame le Maire félicite les organisateurs de ces nouveaux rythmes scolaires en particulier, Bernadette Planche, Marie-France Drillier et Isabelle Thomas.

Mme Desbrière regrette que la commission des écoles n'ait pas été invitée à travailler sur ce dossier. Madame le Maire rappelle que son absence de 2 mois a entraîné une surcharge de travail pour les adjoints et donc un manque de temps pour l'organisation d'une commission.

Contribution financière aux communes dont les enfants sont scolarisés à Buxy :

Dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires, le Conseil Municipal décide de demander une contribution financière aux communes voisines dont les enfants sont scolarisés à Buxy (Fley, Sasangy, Cersot, Savainges) ; soit environ 26 élèves, Les effectifs n'étant encore pas connus, la participation n'est pas encore fixée.

Cette participation sera calculée au prorata du coût supposé par élève de ces NAP. Le coût total de ces Nap est de 38 564 € divisé par le nombre d'élèves non connu à ce jour.

Le Conseil Municipal donne son accord sur le mode de calcul de cette participation.

Actualisation du règlement de la cantine scolaire et de la garderie périscolaire

Le Conseil Municipal révisé l'article 7 concernant le prix des repas qui seront fixés par délibération du Conseil Municipal

Concernant la garderie, il tient compte du changement d'horaires et de la réorganisation du planning du personnel.

Horaires de la garderie adaptés aux changements de rythmes scolaires

- MATIN 7H - 8H30, SOIR 16H30 - 18H45
- MERCREDI 11H 30-12H45

Révision du prix du ticket de cantine et de la garderie péri scolaire

Le ticket de cantine d'un montant de 3,30 € inchangé depuis 2008, sera augmenté de 10 cts ce qui passe le prix du ticket à 3,40 €

Le ticket pour la garderie périscolaire passe de :

- 2,30 € la demi-journée à 2.40 €
- 15 ,70 € la semaine de 4 jours à 18 €.
- 20 € la semaine de 5 jours

Le Conseil Municipal approuve ces nouveaux tarifs à l'unanimité.

Communication sur le rapport annuel 2012 du prix et de la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers

M. Duplessis présente ce rapport : la collecte était de 1 916 tonnes : elle a baissé depuis 3 ou 4 ans ; cela représentait en coût : 460 000 euros. La taxe sur les produits polluants augmente d'une façon récurrente. La collecte sélective génère 926 tonnes pour 10 000 habitants ; soit une facture de 257 000 euros mais le tri génère des recettes de 100 000 euros/an, ce qui fait baisser cette facture à 155 000 euros. Néanmoins au niveau de la CCSCC la dépense de nos ordures ménagères s'élevait à 820 000 euros pour 2012 .Ce budget va de toute façon augmenter pour une même prestation, en raison de l'augmentation des taxes. Il faudrait arriver à faire une économie de 20% sur la collecte, d'où la création d'une usine de méthanisation, d'autant plus que bientôt il y aura une interdiction d'enfouissement. Notre Communauté de Communes est exemplaire avec la baisse de volume et l'augmentation du tri. Le nouveau volet de compostage avec l'aide de notre maître composteur devrait contribuer à la baisse du tonnage de nos ordures ménagères.

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.

Demande de cotisation de l'association de la route des grands vins.

Madame le Maire donne lecture du courrier de la route touristique des grands vins demandant une cotisation de 80 € pour promouvoir l'œnotourisme en Bourgogne. Le Conseil Municipal accepte de cotiser à cet organisme.

Questions diverses

Plan de compostage : Pascal Floret informe que des nouvelles réunions publiques pour inciter les ménages à faire du compost sont prévues le 1^{er} octobre à Jully les Buxy et le 10 octobre à Buxy. Lors de ces réunions il sera possible d'acheter un composteur en bois de 400 l au prix de 20€ remis avec un bio-seau.

M Duplessis précise que le guide des déchets de la ccScc sera distribué courant septembre.

Travaux sur la commune : M Floret informe des divers travaux qui ont été réalisés sur la commune ;

- Clocher de l'église : Il apparaît difficile d'avoir de l'ardoise aujourd'hui en France. Le cabinet Faucher, architecte se renseigne pour en trouver. La commission des travaux s'est rendue sur place.
Plan de financement : coût : 168 198 € subventions : 56 895 € FCTVA : 25 000 €

Une réunion publique aura lieu avec la fondation du patrimoine pour lancer une souscription pour ces travaux.

- SAUR : Les travaux du Syndicat des Eaux sont terminés (conduite de 250) et les branchements sont faits à 100 %. Il reste à voir les travaux de finition, réfection Rue Haute de la Gare jusque Grande Rue et Rue des Juifs ; 2^{ème} partie en haut de Davenay et raccordement au château d'eau.
- ERDF : Un transformateur sera supprimé près du magasin Proxi-Marché, rue des Juifs. Câble à retirer.
- Remplacement des 5 regards d'égout de Rue de la Gare jusqu'au collège
- Travaux du personnel :
 - entretien des espaces verts : entretien courant, tonte, préparation des massifs pour le fleurissement d'automne
 - entretien dans les écoles : enlèvement d'un bac à sable, mise en place de bancs
 - remplacement du personnel à la station d'épuration et sur le marché
 - entretien de voirie : grilles d'égout, pavés, trottoirs rue de Baranges

Un défi Familles à Energie Positive est lancé par la CCSCC, les habitants du territoire seront conviés à une réunion publique autour du 20 octobre, réunion au cours de laquelle des explications seront données par un conseiller info énergie. Le principe sera de constituer des équipes de 3 d'une dizaine de familles avec pour objectif d'économiser le plus d'énergie possible.

Remplacement de personnel : La personne responsable de la salle des fêtes est en arrêt maladie depuis le mois d'avril avec une prolongation de 2 mois. La commune recherche donc une personne en remplacement habitant Buxy et ayant des connaissances en bureautique (Word, Excel). Une jeune fille a assuré le ménage en juillet et jusqu'à ce jour Mme Planche assurait la gestion de cette salle y compris parfois le ménage. Des annonces ont été passées dans la presse. Des Cv ont déjà été déposés en mairie.

Concert de Bernard Bruel : Un concert aura lieu le 20 décembre au bénéfice du CCAS et de La ligue contre le cancer. Ce concert est organisé en remerciement de la mise à disposition de la salle des fêtes pour des répétitions. Mme Planche demande si plusieurs personnes peuvent venir aider à l'organisation ce jour-là.

Courriers de remerciements de plusieurs associations : Madame le Maire donne lecture de plusieurs courriers remerciant la municipalité pour le versement d'une subvention.

Soirée entre les élus et le personnel : Un apéritif dinatoire entre les élus et le personnel communal sera organisé le 18 octobre afin de faire une présentation réciproque.

Journée des associations : Elle aura lieu le samedi 6 septembre à partir de 14h au gymnase de la Varandaine.

Tour de table :

Mme Desbriere demande s'il était possible, vu que Buxy est chargé d'histoire, et afin de perpétuer le devoir de mémoire de matérialiser la ligne de démarcation qui passait à l'époque dans notre commune. Réponse favorable de Madame le Maire.

Mme DUSSON demande :

- où se situera le futur regroupement scolaire ? Madame le Maire explique que différents lieux sont pressentis et qu'une présentation de l'ébauche de ce projet sera faite lors d'un prochain conseil.
- où en est le calendrier pour les accessions des trottoirs dans le cadre du handicap ? Madame le Maire répond que, au vu du coût de la réforme de rythmes scolaires, environ 208 euros / enfant à la charge des communes sans aide de l'état malgré les annonces faites, il y aura forcément des choix financiers à faire. Mr Duplessis précise que des points restent effectivement prioritaires comme la Poste avec une réflexion sur la réhabilitation de ce bâtiment ; également l'accès des rues : la mise en conformité se fait dès la réalisation de travaux. Les rythmes scolaires ont réellement « grignoté » une partie du budget.
- des explications au sujet de la fuite d'eau, explications qu'elle estime avoir été insuffisantes au moment de l'incident. Madame Planche refait le point des actions entreprises : visite et apport d'eau aux personnes âgées, mise en place d'une permanence téléphonique à la Mairie le samedi et ceci avec le peu d'information que pouvait donner la SAUR puisque qu'il y a eu 2 coupures successives après les puits de captage de Varennes.

Mme Piffaut remercie Madame Planche pour avoir prévenu le personnel de l'EHPAD au moment de cette coupure d'eau, cela a permis à l'équipe soignante de faire face sans trop de désagréments pour les résidents suite à cet incident

M Duplessis informe le conseil qu'une conférence sur la résistance aura lieu le 17 octobre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20.

Le Maire :
Dominique LANOISELET